

Réaménagement de la Place d'Ostwald Strasbourg-Montagne Verte



Compte-rendu de la réunion publique du 25 juin 2025

Maîtrise d'ouvrage

Direction espaces publics et naturels

Service Aménagement espace public

Département Strasbourg Centre Nord Est

Maîtrise d'œuvre

Direction espaces publics et naturels

Service Ingénierie Urbaine

Département espaces publics et paysage

Réaménagement de la place d'Ostwald

Les retours des habitants

Lors de la réunion publique, les usagers de la place d'Ostwald ont été répartis en trois groupes, afin de travailler, chacun, sur les scénario proposés.

Plusieurs idées ont émergé. La maîtrise d'œuvre va à présent se servir de ses informations pour travailler sur un scénario unique, qui sera éventuellement présenté aux riverains à la journée « Sans voiture Simone », le 28 septembre prochain.

Voici la liste des éléments recueillis lors de la réunion publique :

- Le scénario 2 est celui ayant le plus retenu l'attention des usagers. Cependant, différents éléments du scénario 1 et 3, devront être repris dans la suite des études. Il s'agit notamment d'intégrer des buttes dans les aménagements, afin d'isoler davantage la route de Schirmeck de la place, et de créer une barrière végétale pour isoler les piétons de la circulation.
- La suppression totale du stationnement pose question, notamment au droit du vétérinaire, qui se situe à l'angle de la place et de la route de Schirmeck. La maîtrise d'œuvre va mener une nouvelle réflexion sur l'intégration de quelques places de stationnement à proximité de cet établissement.
- La question du stationnement a aussi été évoquée dans le cadre de la deuxième phase du projet, sur l'emplacement de l'actuel local d'Alsace-Syrie. Une étude va être menée pour vérifier la viabilité de cette demande.
- Les arrêts de bus, notamment ceux situés sur la place d'Ostwald, ont été questionnés. Malheureusement, leur emplacement ne pourra pas être revu, vu la largeur nécessaire pour aménager un quai bus. Ils seront cependant intégrés aux aménagements, de manière à ne pas générer de nuisances supplémentaires.
- La piste cyclable à privilégier est celle longeant la chaussée. La maîtrise d'œuvre veillera à réfléchir à la solution la plus pertinente pour isoler les cyclistes des véhicules de la rue d'Ostwald, notamment via un masque végétal (entre la chaussée et la piste cyclable et/ou entre la piste cyclable et la place).
- Il a été demandé d'aménager sur la place davantage de mobilier ludique, type chaise longue, banquette circulaire, pergola etc. Également, l'aménagement la réalisation d'un terrain de pétanque est souhaité. Il faut cependant rappeler que la pollution générée par la route de Schirmeck ne permet pas d'aménager du mobilier sur l'espace de la place situé à proximité de la route.
- L'idée d'aménager un plateau pour faire ralentir les véhicules route de Schirmeck a été fortement apprécié. Un travail doit être mené par la maîtrise d'œuvre pour en définir les limites et le nombre de traversées piétonnes qu'il contiendra.
- Les habitants ont émis le souhait d'accueillir des toilettes publiques sur la place. Cette demande va être étudiée.



Scénario 2